

**Appel à projets 2018
de
Mobilisation Collective pour le Développement Rural
(MCDR)**

Réseau Rural National

Descriptif technique du projet :

**Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les
territoires ruraux**

Chef de file : l'ADRETS – Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services

Partenaires pilotes :

- ***La CIPRA – Commission Internationale pour la Protection des Alpes en France***
- ***Le CREFAD Auvergne – Centre de Recherche, d'Etude et de Formation à l'Animation et au Développement Auvergne***
- ***Le RECCA – REseau des Cafés Culturels Associatifs***
- ***L'UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles***

1. INTRODUCTION

En l'espace d'un demi-siècle, les territoires ruraux ont subi de profondes transformations. Ce sont aujourd'hui des espaces multifonctionnels en mutation, où s'inventent de nouvelles manières de vivre, de travailler, d'habiter, d'échanger, de produire, de rêver et de se projeter. Engagés dans des recompositions territoriales, socio-économiques et culturelles, ces espaces s'inscrivent aujourd'hui dans de nouvelles logiques plus systémiques, de réseau, de transition écologique et sociale, de mise en capacité de leurs ressources.

Toutefois, force est de constater que plusieurs facteurs préoccupants interrogent l'aptitude des territoires et des acteurs présents à prendre en compte la place des jeunes adultes en leur sein, enjeu pourtant crucial pour conduire les dynamiques de développement et de transition. De nombreuses limites sont constatées dans l'observation d'une démographie vieillissante des territoires, l'analyse des difficultés d'accès à l'emploi, aux services ou au logement pour les jeunes adultes ou encore la faiblesse du rôle qu'ils peuvent jouer dans la démocratie locale. Or, tant les initiatives qu'ils peuvent conduire que dans les ressources qu'ils apportent au territoire, les jeunes adultes constituent une force agissante qui peut et doit expérimenter, questionner, participer à l'élaboration des nouveaux projets de territoire et des politiques de développement rural qui y sont attachés.

De nombreux territoires ruraux sont ainsi confrontés au défi de faciliter l'installation durable de ces jeunes adultes, qui construisent leur parcours de vie entre 17 et 35 ans. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur une compréhension plus fine des nouvelles pratiques qui visent en particulier à s'adresser à ces jeunes adultes et qui sont exercées en matière d'emploi, d'amélioration de la qualité de vie, notamment à travers l'accès aux services, et en matière d'approfondissement de la participation citoyenne.

La démarche des cinq membres du groupement, porté par l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services), en partenariat avec la CIPRA France (Commission internationale pour la protection des Alpes), le CREFAD Auvergne (Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement), l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles et le RECCA (Réseau des Cafés Culturels Associatifs), se fonde sur l'exigence croissante et urgente de se saisir de cet enjeu, dans un contexte également marqué par la montée des inégalités sociales et territoriales.

Rassemblant une multiplicité d'acteurs citoyens dans le champ social, écologique et culturel, du développement durable et économique, convaincus d'une nécessité de progresser vers un mieux vivre ensemble à travers le respect des droits des personnes et de leurs capacités à agir, il nous apparaît déterminant de faciliter l'accueil et le maintien dans la durée de ces jeunes adultes, actifs ou non, au sein de territoires ruraux certes diversifiés mais qui recouvrent des caractéristiques particulières et des problématiques communes.

2. CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un contexte marqué à la fois par des recompositions territoriales profondes et une mutation des pratiques et des modes de vie, et où les possibles d'un développement durable et solidaire se confrontent aux risques d'une croissance des inégalités et à la crispation identitaire, de multiples défis doivent être saisis par les territoires, qui doivent s'articuler et penser de nouvelles coopérations du local à l'euro-péen. Les territoires ruraux, dans leur diversité et leurs caractéristiques communes, sont ainsi en travail pour répondre à de nombreux enjeux, dont celui de la place donnée aux jeunes adultes, qui doit constituer un pari dans l'avenir et le développement de forces nouvelles pour un mieux vivre-ensemble.

Les territoires doivent faire face à un défi démographique important au regard d'une tendance au vieillissement des populations même s'il peut être noté aussi des dynamiques de jeunesse dans certaines zones et des formes d'installation nouvelles (résidentialisation, néo-ruraux, métiers hors normes, lien ville-campagne...). De plus il est à noter le déficit de jeunes adultes dans les territoires ruraux isolés. La pyramide des âges montre ce déficit des jeunes dans les territoires ruraux et les massifs de montagne et la surreprésentation des personnes âgées. Le redressement

démographique des zones rurales françaises est un phénomène positif mais qui concerne en premier lieu les territoires ruraux sous influence urbaine. Les territoires ruraux de très faible densité et isolés connaissent un redressement démographique relatif lié à un solde migratoire positif, mais celui-ci concerne surtout les personnes âgées (retour au pays et héliotropisme).

Il faut également souligner les nombreux obstacles rencontrés par les jeunes adultes, actifs ou non, pour une installation dans les territoires ruraux. Souvent, quand les jeunes partent des territoires ruraux, c'est pour des raisons évidentes de scolarisation, puisque la poursuite des études se fait nécessairement dans les villes. Cet exode temporaire peut être profitable pour acquérir compétences, ouverture et expériences. Mais pour ceux qui souhaitent s'installer, qu'ils y soient présents, qu'ils y reviennent, ou viennent pour la première fois, plusieurs difficultés se cumulent :

- peu d'offres d'emploi salarié, avec des salaires peu élevés, souvent précaires ou saisonniers ;
- difficulté à se loger car la part de logement locatif est faible et il existe une forte pression foncière du fait du tourisme et de l'installation d'une population de retraités ;
- éloignement des services de base pour accueillir de jeunes couples actifs ou en parcours d'insertion professionnelle : gardes d'enfants, offre culturelle, accès au numérique, aux services d'aide à l'emploi, à la formation ou à la création d'activité.

Les territoires ruraux qui font également face au défi du développement territorial durable et solidaire, doivent pouvoir penser les modes de développement durable et engager de nouvelles formes de solidarité, des pratiques renforçant l'équité, les coopérations et les inclusions sociales et territoriales au vu d'un environnement qui reste marqué par des inégalités réelles et un exercice difficile de l'ensemble de leurs droits pour les personnes. Or, cet investissement dans les forces et les ressources du territoire nécessitent des moyens nouveaux et une évolution des politiques publiques vers plus de coopérations entre les territoires, avec les systèmes d'acteurs.

C'est ainsi que l'enjeu de la participation des jeunes adultes à la vie publique du territoire pour penser les attentes et les réponses d'avenir s'impose alors que le risque de désaffection des institutions démocratiques croît et que peu de place est faite aux jeunes adultes (seuls 4.9 % des conseillers communautaires ont moins de 40 ans en 2017), il est essentiel de renouveler les formes d'initiatives démocratiques et de co-construction de l'intérêt général. La jeunesse et la participation citoyenne des jeunes sont inscrites dans plusieurs politiques publiques mais souvent cantonnées aux quartiers prioritaires de la politique de la ville ou aux problématiques de formation et d'insertion professionnelle, et relativement peu tournées vers les jeunes en milieu rural.

Il est aujourd'hui essentiel de penser la place des jeunes adultes dans et pour le renouvellement des modes de vie en territoires ruraux, en se fondant aussi sur les partages culturels, les échanges intergénérationnels, les hybridations qui naissent comme des innovations à accompagner.

En effet, les associations porteuses du projet "Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux" ont, de par leur travail en réseau, connaissance de nombreuses initiatives impliquant et en faveur des jeunes adultes dans leurs territoires. Ces initiatives sont cependant insuffisamment connues et mises en réseau pour changer d'échelle et être intégrées en tant que telles dans les politiques publiques. Nous pouvons citer par exemple :

- des expériences d'emplois pluriactifs, d'organisations structurelles souples et inclusives, des activités liées aux technologies de la communication en passant par la création de nouveaux services, jusqu'au renouveau d'anciens métiers dans la dynamique des circuits courts et de relocalisation des productions (transformation agricole de la laine, des anciennes variétés de fruits, récupération des friches et rebuts agricoles, etc.) ou de l'économie circulaire ;
- les expériences inspirées des ressources territoriales qui prennent en compte de façon nouvelle les capacités du territoire (hybridation à partir d'anciens métiers, tourisme solidaire, pratiques culturelles...);
- le développement des espaces hybrides (tiers lieux, espaces de coworking, cafés lecture ou cafés jeux associatifs, épiceries associatives, etc.) qui remettent en cause les frontières et périmètres habituels et inventent de nouvelles manières de vivre et travailler au pays ;
- les initiatives solidaires d'accès aux droits et aux services tels que dans le logement comme la mise en marché des logements dans des résidences secondaires pour les travailleurs saisonniers ou de mobilisation de la

- colocation intergénérationnelle pour les stagiaires ou les apprentis du milieu rural qui misent sur le partage plutôt que sur la propriété ;*
- *les expériences de mutualisation, de polyvalence et d'itinérance qui permettent de réinventer des services de proximité de manière décloisonnée, viable économiquement, aussi bien dans le domaine de la culture, des services petite enfance, de commerces de proximité ou d'accès aux services publics de base ;*
 - *les expériences de coopération qui travaillent les complémentarités et la diversité jusqu'à des projets de territoire favorisant la structuration entre acteurs sectoriels ou intersectoriels (implantation en collectifs, réseaux territoriaux, groupements de structures, PTCE/clusters...);*
 - *les expériences de participation citoyenne qui s'expriment et s'exercent dans des initiatives citoyennes ou dans des processus collectifs d'organisation publiques avec des formes de gouvernance collective et territoriale renouvelées.*

L'ensemble de ces initiatives montrent la vitalité du monde rural et de la jeunesse qui inventent des solutions qui préfigurent le monde de demain. Mais force est de constater la fragilité de ces expériences et leur relative absence de grands médias et de leur prise en compte par les politiques publiques locales ou nationales. Ces expériences restent aussi souvent cloisonnées et sectorielles alors que leur efficacité dépend en grande partie de leur nécessaire transversalité dans les politiques de développement local.

3. RÉPONSE AUX ENJEUX ET ATTENTES DU PRÉSENT APPEL À PROJET

Une réponse aux enjeux du Réseau Rural National (RRN)

Nous souhaitons améliorer la prise en compte des enjeux des jeunes adultes dans le développement rural en renforçant les initiatives et les coopérations. Notre volonté d'aborder le développement rural sous l'angle transversal de l'accueil et de l'installation des jeunes adultes nous permet d'adopter une méthodologie qui décloisonne les différents volets de la politique de développement rural.

Nous avons en effet identifié la jeunesse comme thématique transversale de notre projet car c'est un enjeu fort du monde rural souligné dans la politique de développement rural. Selon nous, c'est en travaillant cette thématique, en coopération avec les acteurs de terrain et l'ensemble des citoyens que la mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDRR) sera facilitée. Nous considérons en effet que c'est en appuyant l'installation et l'initiative de projets par les jeunes d'aujourd'hui que nous contribuerons au développement territorial de demain, en renforçant les liens entre les acteurs de la jeunesse, les politiques de la jeunesse et les politiques de développement rural.

Nous avons imaginé et travaillé notre projet afin d'encourager la coopération, sous toutes ses formes et via tous ses acteurs, au niveau des territoires. Cette coopération est le préalable à la participation de tous à la mise en œuvre de programmes de développement rural de qualité. Nous voyons cette coopération de façon large. En effet, elle signifie pour nous d'associer au projet l'ensemble des acteurs de la société française : associations, citoyens, pouvoirs publics, réseaux ruraux régionaux afin de développer au mieux des politiques de développement rural.

Nos actions sont élaborées dans une logique participative et multi-parties prenantes, prenant en considération en particulier l'implication de jeunes adultes et des initiatives agissant dans les territoires ruraux. Nous sommes attentifs à proposer une multiplicité d'espaces de rencontre et d'outils publics et gratuits qui favoriseront des audiences et des contributions variées allant jusqu'au grand public.

Notre groupement a pris le parti de développer ce projet sous un angle « rural non agricole ». Notre approche va permettre l'implication concrète de tous les acteurs du développement rural dans une vision plus large et plus englobante que celle purement agricole.

Notre méthodologie : une démarche partenariale et nationale ouverte sur l'Europe

Notre projet sera conduit de façon partenariale, ouverte et transversale. Les cinq partenaires pilotes constitués par l'ADRETS, la CIPRA, le CREFAD Auvergne, le RECCA et l'UFISC, seront associés à différents partenaires techniques et des sous traitants. Nous sommes également assurés de l'intérêt et de l'engagement de deux Réseaux Ruraux régionaux (Cap Rural et RR Paca) dans notre Comité de Pilotage.

Nous sommes, grâce à des partenariats diversifiés, en mesure de travailler à une échelle géographique nationale. Les partenaires pilotes sont situés sur des territoires différents : Paris, Grenoble, Clermont-Ferrand, Massif Alpin. Nous avons, via nos actions ou nos adhérents, une couverture quasiment complète du territoire national. Il nous manque toutefois aujourd'hui en l'état du projet la capacité de travailler dans les territoires d'Outre-Mer et de la Corse.

Plusieurs de nos actions sont également tournées vers le territoire européen. Outre les prises de contact et les échanges prévus avec des acteurs européens du développement rural, différentes actions seront (co)-organisées pour travailler concrètement avec des acteurs de pays européens pour approfondir nos réflexions tant sur les pratiques que sur les politiques publiques à travers une approche plus globale et prenant en compte des environnements et des cultures diversifiés. Nous visons également le renforcement des liens avec l'ENRD (European Network for Rural Development) via notre participation aux événements qu'il développe.

Un périmètre d'action multi-thématiques

Les champs thématiques couverts par notre projet sont nombreux. Nous avons pu, sans remettre en question la cohérence globale de travail du projet, identifier plusieurs thématiques de travail. Cette possibilité nous est offerte par la réelle complémentarité et la diversité des thèmes de travail de chaque partenaire.

Le principal thème de notre projet est un thème identifié par l'AAP comme transversal, celui de la jeunesse en milieu rural. Véritable cœur de notre projet, ce thème sera à la fois notre point d'accroche pour nos actions concrètes et notre fil rouge tout au long des trois ans. Nous le travaillerons à travers trois axes associés : l'emploi, les services et la participation citoyenne.

En plus de notre thème principal, notre projet nous amènera à travailler sur les thèmes transversaux suivants :

- de manière directe : l'accès à la formation et à l'information*
- et de manière plus indirecte : l'égalité femme-homme en milieu rural et le lien urbain-rural*

Nous souhaitons également travailler sur des thèmes spécifiques et moins transversaux. Ces thèmes seront pour nous, pris comme des prismes d'analyse sur la jeunesse. Ils seront ainsi des portes d'entrées pour réfléchir à notre thématique globale.

Ces thèmes concernent en particulier :

- le développement des services à la population, notamment l'accès à la culture, le lien intergénérationnel, l'inclusion sociale et l'accès au logement ;*
- les nouvelles formes d'activités en milieu rural, notamment l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire au sein des territoires et l'adaptation au changement climatique.*

4. LES PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE

Notre projet "Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux" réunit cinq partenaires pilotes ayant des territoires d'action et des missions variées et qui souhaitent à travers ce projet renforcer leurs coopérations au service des territoires ruraux.

Les cinq partenaires réunissent ainsi des compétences complémentaires dans les domaines des services, du développement durable, de l'éducation populaire, du lien social et de la culture.

Le chef de file du projet est l'ADRETS, Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services

L'ADRETS est une association agissant à l'échelle du massif alpin sur l'amélioration de l'accessibilité des services à la population. Centre d'études et de ressources pour le développement des services au public dans les Alpes et dans les territoires ruraux, elle informe sur les services, accompagne des collectivités territoriales et des porteurs de projets, met en réseau l'ensemble des partenaires. Cet appui passe par une dynamique de réseau, l'échange d'informations et de méthodes, l'analyse des difficultés et des innovations et l'appui aux expérimentations et à leur transfert.

(<https://adrets-asso.fr>)

Quatre partenaires pilotes, participant au pilotage et au financement de la démarche, sont associés au chef de file.

*** La Commission internationale pour la protection des Alpes en France - CIPRA France**

La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui œuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes. Basée à Grenoble, la Délégation française de la CIPRA, CIPRA France, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. Elle développe différentes actions de sensibilisation et d'information, accompagne la mise en place de projets et contribue à l'animation d'une dynamique de réseau à travers la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques, les échanges d'idées et d'expériences entre acteurs qui permettent l'évolution des cultures pour un véritable développement durable dans les Alpes. En relation directe avec les communes et collectivités, experte et en inter-réseau, elle vient également interpeller, alimenter, éclairer et accompagner les politiques publiques.

<http://www.cipra.org/fr/cipra/france>

*** Le Centre de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement - CREFAD Auvergne**

Le CREFAD Auvergne s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire et conduit des actions dans différents champs : l'emploi par l'accompagnement de porteurs de projet ; l'action culturelle en milieu rural par le soutien à des animations visant la création de lien social ; les réalités sociales par l'appui et la formation d'acteurs sociaux ; le développement d'outils de production et d'expérimentation sur des évolutions sociétales ; les actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme. Il s'appuie sur des outils tels la formation professionnelle, la pédagogie du voyage, les technologies numériques de l'information et de la communication, les ateliers de la vie quotidienne... et sur son engagement dans des partenariats multiples et des réseaux associatifs. L'association mène régulièrement des missions d'appui méthodologique et de recherche-action avec des partenaires associatifs et des collectivités territoriales ainsi que des accompagnements d'initiatives individuelles et collectives, notamment auprès de jeunes.

<http://www.crefadauvergne.org>

*** Le Réseau des Cafés Culturels Associatifs - RECCA**

Créé en 1998, le Réseau des Cafés Culturels Associatifs rassemble sur le territoire national des associations animant et gérant un café associatif soit aujourd'hui 72 cafés associatifs adhérents. Rassemblés autour d'une charte, les cafés culturels associatifs développent à travers leur réseau national des solidarités entre cafés, le soutien aux projets nouveaux de cafés, des actions communes (rencontres, formations...) et le développement de la reconnaissance des cafés culturels par les partenaires. Le réseau accompagne les cafés culturels associatifs par différents outils mis en place, parfois avec des partenaires, sur le soutien à l'emploi et l'emploi mutualisé (groupement d'employeur MAGE), les fonds solidaires, l'agrément service civique, des formations, etc.

<http://www.resocafeasso.fr/>

*** L'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles – UFISC**

L'UFISC est une union d'organisations professionnelles représentant des structures employeurs dans le champ artistique et culturel. Elle réunit quinze réseaux, fédérations et syndicats, soit plus de 2 500 initiatives non lucratives qui maillent le territoire national et développent une diversité d'activités (création, production de spectacles, diffusion et exposition, événements et festivals, accompagnement de pratiques amateurs, écoles et formations, médias citoyens, expression dans l'espace public, ...). Se reconnaissant de l'économie sociale et solidaire, elle travaille à l'analyse des modes de faire fondés sur une recherche d'utilité sociale, de coopération, de relation aux territoires, de participation citoyenne et de modèles économiques hybridés. Elle concourt à la coconstruction des politiques publiques et à la structuration professionnelle (entreprises, emplois et métiers). Elle accompagne les projets et les innovations dans les territoires en lien avec les acteurs publics et différents partenaires (recherche, réseaux, ...)

Ces partenaires pilotes associent dans les projets plusieurs autres partenaires techniques et de ressources qui viendront ainsi nourrir les actions globales et particulières de leurs expériences, analyses et méthodologies d'action. De plus, chaque partenaire pilote est engagé dans différents réseaux ruraux, associatifs et d'économie sociale solidaire à différents niveaux local, régional, national ou européen, ce qui favorisera encore les dynamiques d'échanges, de croisement et d'essaimage. En lien régulier avec une pluralité de partenaires publics, ils développeront aussi un dialogue et une contribution aux actions publiques afin d'accompagner les analyses partagées et les changements d'échelle des initiatives ancrées dans les territoires.

5. LES AXES DU PROJET ET LE DÉTAIL DES ACTIONS

Notre but est de proposer un programme de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques autour de la thématique de l'accueil et de l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux. Notre plan d'actions qui se déroulera sur 3 ans du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021, consistera à repérer et découvrir, analyser et caractériser, accompagner et tester une pluralité de pratiques, souvent innovantes, trop fréquemment invisibles, pour partie hors normes ou en émergence. En effet, il nous semble intéressant de permettre aux initiatives de terrain de connaître un changement d'échelle dans leur diffusion et leur valorisation. Nous aborderons ainsi ce travail de manière transversale et en termes d'essaimage.

Notre travail sur cette thématique de la jeunesse en milieu rural s'articule autour de trois axes de travail : l'emploi et la formation, les services et la participation citoyenne. Nous avons réfléchi ces trois axes comme une suite chronologique dans l'installation ou le maintien d'un jeune sur un territoire rural :

- 1. L'emploi représente souvent une porte d'entrée à travers l'opportunité de venir s'installer sur un territoire ou de s'y maintenir s'il s'agit du territoire d'origine.*
- 2. Les services constituent ensuite un élément important qui pèse fortement dans le fait, pour de jeunes actifs, de rester sur un territoire. Il faut que le territoire d'emploi soit couvert par un certain nombre de services à la population (santé, mobilité, loisirs, petite enfance..) afin que le territoire demeure attractif pour de jeunes adultes.*
- 3. Enfin, une fois que les besoins en termes d'emploi et d'accès aux services sont satisfaits, arrive la question de la participation des jeunes adultes à la vie de leur territoire. En effet, les possibilités de s'investir dans les activités et de participer aux initiatives locales renforcent la notion d'inclusion et pérennisent le sentiment d'appartenance à un territoire pour les jeunes adultes.*

Ces trois axes de travail vont constituer notre fil rouge au cours des trois années du projet. Ils permettront à la fois de jalonner et de structurer notre action. Nous concevons ainsi notre méthode de travail de la même façon que nous imaginons l'installation des jeunes adultes sur les territoires ruraux : de façon incrémentale et dans une logique de parcours.

5.1. Premier axe : Penser l'emploi et la formation en termes de parcours

A travers ce premier axe, nous souhaitons étudier les facteurs et les logiques à l'oeuvre dans la décision pour un jeune adulte de s'établir durablement en territoire rural.

Pour ce faire, nous allons traiter des thématiques de l'emploi et de la formation à travers quatre typologies d'actions :

- la création de collectifs pour étudier de manière transversale, et en croisant les regards de différents réseaux, les thématiques ciblées ;*
- un travail de fond pour recenser l'existant en termes de politiques publiques mais aussi d'initiatives ;*
- une implication des publics cibles (jeunes ruraux) par des formations itinérantes ou dans le cadre d'immersion au sein des structures partenaires ;*
- un appui à l'essaimage en testant des mécanismes et méthodologies de diffusion.*

5.1.1. Création de collectifs

La création de collectifs permettra de mettre autour de la table des acteurs de l'emploi et de la formation, et, plus généralement, de faciliter la mise en réseaux d'acteurs n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble. L'objectif est de croiser les regards pour aboutir à une vision partagée des enjeux pour les jeunes actifs autour de ces thématiques.

L'ADRETS va constituer, la première année du projet, un groupe de travail qui aura pour but de produire un état des lieux et une réflexion prospective en ciblant trois enjeux :

- une analyse croisée des interactions entre l'accès à l'emploi et l'accès au logement ;*
- un état des lieux des formes d'emploi chez les jeunes (coworking, télétravail, pratiques collaboratives et place du numérique...);*
- une analyse plus particulière de l'emploi saisonnier chez les jeunes en milieu rural.*

L'UFISC mobilisera les réseaux de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) et les acteurs culturels en milieu rural afin de constituer un comité de pilotage pour analyser l'enjeu de l'emploi à travers sa dimension culturelle. Ce comité de pilotage perdurera tout au long du projet et suivra également les travaux de l'UFISC sur les axes 2 et 3 (services et participation citoyenne).

5.1.2. Recensement de l'existant

La logique de capitalisation inhérente au projet implique nécessairement un travail de recensement de l'existant, afin de mener une analyse comparée et de tirer des enseignements des dispositifs en place et des expériences déjà menées.

Dans ce cadre, l'ADRETS mènera un travail de repérage et de capitalisation de bonnes pratiques sur le thème de l'emploi, de la formation, et plus particulièrement en lien avec les sujets abordés par le groupe de travail thématique (voir 5.1.1). Ce travail consistera à recenser, approfondir (via des sollicitations directes des protagonistes, des rendez-vous, voire des visites), et mettre en forme ces bonnes pratiques selon un modèle de fiche expérience qui sera défini conjointement avec l'ensemble des partenaires.

Selon ce même modèle de fiche expérience, la CIPRA mènera également un travail de capitalisation par la recherche d'initiatives innovantes en matière de développement durable sur trois champs en particulier : la construction à l'aide de matériaux écologiques (paille, chanvre, terre cuite), le commerce (épiceries...) et le tourisme (notamment tourisme endogène).

En complément de la compilation de ces initiatives et bonnes pratiques, l'ADRETS s'attachera à recenser les politiques et dispositifs publics afin d'aboutir à une vision globale des enjeux, notamment sur le taux d'utilisation des dispositifs de financements, afin de comprendre les mécanismes à l'oeuvre en termes d'emploi et de formation pour les jeunes.

Enfin, l'UFISC conduira une enquête afin d'analyser la prise en compte des enjeux des jeunes adultes dans les projets, sur cet axe emploi/formation, mais aussi sur les axes 2 et 3 (services et participation citoyenne).

5.1.3. Formation et implication des jeunes

Les jeunes adultes en milieu rural ne sont pas qu'un public cible, ils ont vocation à être partie prenante du projet. Afin de tester, dans des conditions réelles, les possibilités de reproduction ou d'essaimage des expériences et/ou territoires innovants, des groupes de jeunes seront impliqués dans les formations-actions qui permettront leur montée en compétences.

Dans ce cadre, deux des partenaires organiseront, en coordination, un programme de formations itinérantes. La CIPRA mettra en œuvre, dans les Alpes, un « Educ'Tour » sur le thème « Métiers et jeunes » sur différentes zones géographiques aux contextes économiques variés. Le but sera de permettre aux jeunes de préciser ou développer leurs projets professionnels. Le CREFAD Auvergne, dans le même esprit, mènera deux sessions de formation et accompagnement en itinérance à travers la « Caravane des possibles », selon un trajet qui sera effectué avec des jeunes comprenant des étapes de test et de formation.

En complément des formations itinérantes, le CREFAD Auvergne et le RECCA développeront des dispositifs d'immersion au service du parcours de formation des jeunes : développement de l'accueil de jeunes en service civique, formations dispensées aux jeunes dans ce cadre. Ce volet comprend également la formation des responsables de cafés associatifs à l'accueil des jeunes et l'intégration de jeunes bénévoles pour du transfert de savoir-faire.

5.1.4. Appui à l'essaimage

Dans la continuité des trois points précédents, des actions seront menées pour favoriser l'essaimage des expérimentations.

La CIPRA analysera les mécanismes de diffusion des initiatives innovantes (voir 5.1.2), et développera, suite à l'« Educ'Tour », une méthodologie favorisant la prise en compte des jeunes et du développement durable dans les collectivités, avec un test auprès du réseau Alliance dans les Alpes. Le CREFAD consacra également un temps d'analyse au bilan des sessions de formation (voir 5.1.3) avec des acteurs jeunesse et des collectivités territoriales. L'ADRETS lancera un AMI (appel à manifestation d'intérêt) auprès des différents réseaux des partenaires pilotes pour sélectionner un projet innovant et lui consacrer deux jours d'accompagnement sur un mode incubateur, ainsi qu'une vitrine via les outils de communication du projet.

Enfin, l'UFISC organisera un séminaire afin de travailler et de caractériser les leviers d'accompagnement des pratiques favorisant la prise en compte des attentes et besoins des jeunes adultes autour de six sujets identifiés, dont deux concernent notamment l'emploi : la multi-activité et les pratiques d'itinérance. Ce séminaire sera suivi de six ateliers participatifs sur chacun des six sujets, et d'un séminaire de préfiguration qui aboutira à la rédaction d'un livret déclinant des modules d'accompagnement autour des six sujets. Un dernier séminaire, la troisième année, permettra la construction de modules de formation et d'une ingénierie d'accompagnement.

5.2. Deuxième axe : Maintenir l'attractivité des territoires en développant l'accès aux services

Ce deuxième axe vise à identifier les leviers, qui à travers le développement de l'accessibilité des services, incitent les jeunes adultes à se maintenir dans les territoires ruraux.

Plusieurs typologies d'actions vont être menées :

- la création de collectifs pour étudier de manière transversale, et en croisant les regards de différents réseaux, les thématiques ciblées ;*
- un travail de fond pour recenser l'existant en termes de politiques publiques mais aussi d'initiatives ;*
- des approfondissements thématiques à travers le logement et la culture ;*
- un appui à l'essaimage en testant des mécanismes et méthodologie de diffusion.*

5.2.1. Création de collectifs

Comme pour l'axe 1 (emploi et formation), la création de collectifs permettra de croiser les regards pour aboutir à une vision partagée des enjeux pour les jeunes adultes autour de la thématique des services.

La deuxième année du projet, l'ADRETS va constituer un groupe de travail qui aura pour but de produire un état des lieux et une réflexion prospective en ciblant trois enjeux :

- l'itinérance des services, qui vise à rapprocher les usagers (ici les jeunes) des services du quotidien, sur différentes thématiques (culture, commerce...);*
- les tiers lieux de services, qui visent à mutualiser en un même lieu l'accès à un bouquet de services (exemple des Maisons de services au public, où les jeunes de moins de 25 ans ne représentent encore que 9 % des usagers en moyenne) ;*
- les nouvelles formes de services participatifs, à travers des collaborations entre acteurs privés et publics sur des services marchands et non marchands (SCOP, SCIC, associations...).*

5.2.2. Recensement de l'existant

L'ADRETS mènera un travail de repérage et de capitalisation de bonnes pratiques sur le thème de l'accès aux services et plus particulièrement en lien avec les sujets abordés par le groupe de travail thématique (voir 5.2.1). Ce travail consistera à recenser, approfondir (via des sollicitations directes des protagonistes, des rendez-vous, voire des visites), et mettre en forme ces bonnes pratiques selon un modèle de fiche expérience qui sera défini conjointement avec l'ensemble des partenaires. L'ADRETS s'attachera également à recenser les politiques et dispositifs publics afin d'aboutir à une vision globale des enjeux, notamment sur le taux d'utilisation des dispositifs de financements, afin de comprendre les mécanismes à l'oeuvre en termes d'accès aux services pour les jeunes.

5.2.3. Approfondissements thématiques

Si l'enjeu de l'accès au logement sera traité en lien avec l'accès à l'emploi (voir 5.1.1), le groupement se donne également pour objectif d'explorer cette thématique, via le CREFAD, autour du risque d'isolement et de la manière dont les logements passerelles peuvent constituer une réponse. Le CREFAD va ainsi expérimenter une veille et une mise en lien d'acteurs afin de faciliter l'accès au logement des jeunes, et notamment des logements permettant de créer du lien (colocation, chez l'habitant...). Le CREFAD réalisera ainsi le bilan d'une expérience d'un réseau de logements passerelles développés sur le territoire du Pays de Lafayette (Haute-Loire). Suite à ce bilan, des temps de réunions entre acteurs jeunesse et collectivités territoriales permettront de favoriser un essaimage. Des outils de veille et de mise en lien de logements pour les jeunes seront ensuite expérimentés.

Par ailleurs, afin d'explorer le volet culturel dans le cadre de l'accès aux services pour les jeunes, l'UFISC réalisera une cartographie des acteurs culturels et de l'ESS dans les territoires ruraux. L'UFISC organisera également chaque année, dans le cadre d'un cycle de formation, une journée sur le thème « Quelle prise en compte des jeunes dans les projets de territoire - état des lieux et mise en perspective pour la culture et l'ESS » .

5.2.4. Appui à l'essaimage

Dans la continuité des trois points précédents, des actions seront menées pour favoriser l'essaimage des expérimentations. L'ADRETS lancera un AMI (appel à manifestation d'intérêt) auprès des différents réseaux des partenaires pilotes pour sélectionner un projet innovant et lui consacrer deux jours d'accompagnement sur un mode incubateur, ainsi qu'une vitrine via les outils de communication du projet.

Sera également concerné le programme de séminaires de l'UFISC permettant de caractériser des leviers d'accompagnement, de rédiger un livret et de développer des modules de formation et d'accompagnement sur six sujets identifiés. En effet, trois de ces sujets identifiés concernent notamment les services : les pratiques d'itinérance, l'interconnaissance et la coopération territoriale, et les lieux/bâtiés partagés.

5.3. Troisième Axe : Favoriser le sentiment d'inclusion par la participation citoyenne

Ce troisième axe vise à étudier mais aussi à mener des expérimentations pour favoriser la participation citoyenne des jeunes dans les territoires ruraux.

Plusieurs typologies d'actions vont être menées :

- la création de collectifs pour étudier de manière transversale, et en croisant les regards de différents réseaux, les thématiques ciblées ;*
- un travail de fond pour recenser l'existant en termes de politiques publiques mais aussi d'initiatives ;*
- des expérimentations pour inciter les jeunes à s'investir dans le tissu associatif et citoyen de leurs territoires ;*
- un appui à l'essaimage en testant des mécanismes et méthodologie de diffusion.*

5.3.1. Création de collectifs

Comme pour l'axe 1 (emploi et formation), la création de collectifs permettra de croiser les regards pour aboutir à une vision partagée des enjeux pour les jeunes adultes autour de la thématique de la participation citoyenne.

La troisième année du projet, l'ADRETS va constituer un groupe de travail qui aura pour but de produire un état des lieux et une réflexion prospective en ciblant trois enjeux :

- la participation des jeunes à la vie associative locale ;*
- la participation des jeunes à la vie de la collectivité (citoyenneté) ;*
- les initiatives privées agissant au service de l'intérêt commun.*

5.3.2. Recensement de l'existant

L'ADRETS mènera un travail de repérage et de capitalisation de bonnes pratiques sur le thème de la participation citoyenne et plus particulièrement en lien avec les sujets abordés par le groupe de travail thématique (voir 5.3.1). Ce travail consistera à recenser, approfondir (via des sollicitations directes des protagonistes, des rendez-vous, voire des visites), et mettre en forme ces bonnes pratiques selon un modèle de fiche expérience qui sera défini conjointement avec l'ensemble des partenaires. L'ADRETS s'attachera également à recenser les politiques et dispositifs publics afin d'aboutir à une vision globale des enjeux, notamment sur le taux d'utilisation des dispositifs de financements, afin de comprendre les mécanismes à l'œuvre en termes de participation citoyenne pour les jeunes.

5.3.3. Expérimentations

En complément des études menées, le RECCA développera deux expérimentations qui auront pour but de favoriser l'engagement citoyen des jeunes dans le cadre des cafés associatifs.

La première expérimentation consistera à développer l'accueil des jeunes dans les cafés associatifs. Pour ce faire, le RECCA créera des commissions spécifiques dans les cafés pour définir et explorer des initiatives spécifiques en direction des jeunes (information, diversification de l'accueil, soutien à des initiatives culturelles...). Des formations et des transferts de savoir-faire seront effectués pour favoriser et valoriser l'engagement des jeunes dans les instances de gouvernance des cafés associatifs. Ce travail fera l'objet d'une coordination nationale.

La deuxième expérimentation aura pour but d'accompagner la création de cafés associatifs à l'initiative de jeunes, pour leur donner une crédibilité et favoriser leur montée en compétences, là où les jeunes porteurs de projets peinent à se faire entendre et reconnaître par les potentiels partenaires. Il s'agira de diffuser une information au niveau national pour repérer les projets potentiels portés par des jeunes. Les projets les plus innovants et pertinents seront ensuite sélectionnés et les jeunes bénéficieront d'une formation collective, puis d'un suivi individuel sur deux ans. A l'issue, une rencontre avec l'ensemble des acteurs permettra de dresser un bilan de cet accompagnement.

5.3.4. Appui à l'essaimage

Dans la continuité des trois points précédents, des actions seront menées pour favoriser l'essaimage des expérimentations. L'ADRETS lancera un AMI (appel à manifestation d'intérêt) auprès des différents réseaux des partenaires pilotes pour sélectionner un projet innovant. A la différence des deux premiers AMI, celui-ci permettra au lauréat de bénéficier d'une résidence sur son territoire, afin d'expérimenter et de tester in vivo, en mode « design de services », les enseignements des deux premières années de capitalisation, et ainsi venir alimenter les outils de restitution et diffusion du projet (voir 5.4.1) sur l'intégration et l'installation à long terme de jeunes dans les territoires ruraux.

Sera également concerné le programme de séminaires de l'UFISC permettant de caractériser des leviers d'accompagnement, de rédiger un livret et de développer des modules de formation et d'accompagnement sur six sujets identifiés. En effet, trois de ces sujets identifiés concernent notamment la participation citoyenne : l'interconnaissance et la coopération territoriale, l'ingénierie financière et la gouvernance collective. Enfin, l'UFISC organisera, la troisième année du projet, un séminaire sur le thème « faire écosystème et faire réseau pour consolider la participation des jeunes adultes sur les territoires ruraux ».

5.4. Quatrième axe : Restitution et diffusion pour un changement d'échelle

Ce quatrième et dernier axe est primordial afin que les actions menées dans le cadre du projet trouvent une pérennité et une appropriation par d'autres acteurs en vue de favoriser un changement d'échelle.

5.4.1. Des outils de restitution communs et ouverts

Le comité de pilotage composé de l'ensemble des partenaires se réunira régulièrement afin de suivre l'avancement des actions menées par chacun et leurs résultats. L'ensemble des travaux menés seront capitalisés et diffusés à travers deux outils :

- Une plateforme web (wiki) de capitalisation et d'outils méthodologiques ouverts et réutilisables, qui sera coconstruite et co-alimentée par chacun des partenaires. Ce wiki permettra de mettre en commun les travaux, de créer des bases de données communes et interopérables (notamment les fiches expériences), d'éditer des contenus et de mettre en ligne des vidéos courtes.*
- Un livre blanc, qui se présentera sous deux formats. Le premier format sera un document classique de recensement et de synthèse de l'ensemble du projet. Le second format, plus dynamique, pourra être généré de manière personnalisée par toute personne intéressée à travers le wiki : en sélectionnant et en filtrant les thématiques et/ou les outils méthodologiques, chacun pourra éditer son propre pdf « à la carte ».*

L'ADRETS, en tant que chef de file, sera responsable de l'animation et de l'alimentation du wiki, de la consolidation du livre blanc, et de l'organisation des comités de pilotage et comités de suivi.

5.4.2. Des temps de restitution intégrant une dimension européenne

En complément des outils de diffusion (voir 5.4.1), les partenaires s'attacheront à créer des ponts avec les politiques européennes et réseaux européens.

Sur le volet développement durable, la CIPRA, en lien avec l'ADRETS, organisera un temps de restitution auprès du groupe jeune du Comité de massif des Alpes. Lors de la Semaine alpine 2020, qui se tiendra en France, la CIPRA organisera, en lien avec l'ADRETS et l'UFISC, une journée sur le thème « Faciliter l'accueil des jeunes adultes en territoires ruraux ». Sur le volet culturel, l'UFISC organisera chaque année une restitution nationale sur un temps fort déjà prévu par l'UFISC, ainsi qu'une restitution européenne dans le cadre d'un réseau européen (RIPESS Europe, réseau culturel européen). Enfin, le RECCA s'attachera à créer une dimension européenne des cafés associatifs, en prenant contact avec d'autres réseaux européens, d'abord via des échanges à distance, puis en les invitant à une réunion de bilan.

Annexe 1 : Gouvernance adoptée à l'échelle du projet

Le projet "Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux" réunit des partenaires pilotes et techniques associés qui ont une culture des projets collectifs et de la coopération. L'originalité du groupement tient au fait qu'il réunit une diversité de typologie de partenaires qui permettent une véritable transversalité territoriale et sectorielle. Bien que des collaborations aient pu avoir lieu entre certains membres du groupement, c'est la première fois qu'ils engagent une telle coopération.

C'est pourquoi les partenaires ont convenu de différentes modalités afin d'organiser la conduite collective du projet dans ses stratégies et objectifs, ses déclinaisons opérationnelles et sa gestion technique et administrative.

Un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires pilotes est formé. Il est chargé de décider des orientations stratégiques, de valider les décisions collectives opérationnelles et de coordonner la cohérence et la pertinence de la démarche sur la période des trois ans.

Nous avons ainsi choisi de réunir les partenaires pilotes lors de rencontres de copilotage sur trois jours deux fois par an. Elles sont organisées à tour de rôle par un des partenaires pilotes selon un calendrier semestriel établi et dans différents territoires. Elles sont l'occasion au moins sur une journée d'approfondir et discuter les orientations stratégiques portées dans le cadre de la démarche et d'assurer par des points d'étapes, de formation et de recommandations la gestion technique et administrative du projet. Elles visent ensuite à partager les enseignements tirés des actions réalisées, à prévoir les actions et les communications communes et à mieux identifier au fur et à mesure les transversalités possibles sur certaines actions et problématiques. Ces rencontres semestrielles permettront de travailler les fils rouges de la démarche (emploi, services et participation citoyenne). Lors de ces réunions sont invités les partenaires techniques et ressources, les réseaux ruraux et l'équipe nationale d'animation (en particulier MAA et CGET) ainsi que les partenaires financiers. Elles comprennent un temps de rencontre publique organisée en lien avec la structure accueillante. De manière générale, le groupement est attentif à favoriser durant ces temps de copilotage "élargi" une diversité de parties prenantes (genre, âges, typologies d'acteurs...).

Le copilotage est par ailleurs assuré par la tenue partagée des documents d'organisation du projet et par la réunion des partenaires, au moins tous les deux mois, et autant que de besoin, lors de temps de suivi par conférence à distance (visio ou téléphone) ainsi que par un espace numérique collectif. Il est à noter que le collectif s'efforcera de s'appuyer tant que possible sur des outils numériques libres (outils framasoftware, etc.). La coordination globale est assurée par le chef de file qui s'assure de la bonne réalisation collective des tâches de secrétariat/gestion induites par ce copilotage.

Dans le fonctionnement collectif est également prévu l'organisation collective de plusieurs actions avec en particulier les communications sur la démarche, les événements-rencontres publiques, les temps forts de restitution, la plateforme numérique de ressources, nos contributions sur les politiques publiques de développement rural. Cette organisation se fera au travers de l'identification de référents, de la définition des modes d'organisation et de validation, de la rédaction d'un document opérationnel précisé et partagé pour chaque action. Un espace numérique collectif sera mis à disposition.

De plus, les relations entre les partenaires pilotes et le chef de file sont établis dans le cadre d'une convention de partenariat dont les annexes précisent les budgets demandés et répartis entre partenaires. Le chef de file, reconnu dans sa connaissance de gestion de projets européens, assure la gestion administrative collective et définit les outils de reporting et de gestion utilisés par l'ensemble des partenaires, qui s'engagent à lui adresser tous les éléments de gestion nécessaires au projet. Le chef de file assure la redistribution des financements selon le cadre fixé entre les partenaires.

Annexe 2 : Présentation, missions et contributions des partenaires à la démarche

L'ADRETS - Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services

L'ADRETS a été créée en 1999 en Région PACA. Dès l'origine, l'objectif de l'association est de développer l'accès aux services à la population en zones rurales de montagne par la mutualisation et la coopération entre les différents opérateurs de services et les acteurs du territoire. L'usager est placé au centre de la démarche et son parcours envisagé de façon globale, en fonction de sa situation (emploi, garde d'enfant, de mobilité, etc.). Depuis, le concept a été intégré dans les labellisations de structures portant historiquement différentes appellations (EREF, RSP, MSAP - Maisons de Services au Public, maison des saisonnalités) que nous résumons par points d'accueil polyvalent.

Aujourd'hui, l'ADRETS s'est développée à l'échelle du massif alpin, répartie sur les deux régions (PACA et AURA), et s'appuie sur un réseau de plus de 100 structures (collectivités, associations) porteuses d'un point d'accueil polyvalent. L'ADRETS réalise ainsi un travail d'animation de réseau auprès de ces 100 points d'accueil polyvalent, dans le cadre d'une mission confiée par le Comité de Massif des Alpes. L'association accompagne également dans les Alpes les territoires de différentes échelles (EPCI, départements, Régions) dans leur réflexion relative à la question des services au public.

En complément de son expérience d'animation de réseau, l'ADRETS dispose d'une expertise de longue date dans les domaines suivants :

- *Méthodologie de schéma de services permettant à un territoire de réaliser à son échelle un diagnostic participatif de l'offre et des besoins en services, puis de mettre en œuvre des projets en croisant les regards de professionnels, d'usagers, de citoyens, de techniciens et d'élus (mise en pratique notamment dans le cadre des Schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public) ;*
- *Expérimentations autour de champs émergents des services à la population (usages du numérique, participation citoyenne, questions de création atypique d'activité...) ;*
- *Veille et repérage d'initiatives qui constituent des leviers (hybridation, public/privé...) pour développer les services dans les territoires, à travers des travaux de capitalisation de fiches expériences et d'études prospectives sur les impasses et tendances des mondes ruraux (ex : travaux pour le RRF en 2012).*
- *Intervention dans le cadre de programmes européens (projet INTESI par exemple, à l'échelle de l'espace Alpin) sur la capitalisation d'approches intégrées et territorialisées à l'échelle locale des services au public.*

Prenant en compte l'évolution des enjeux et des besoins en termes d'innovation dans les territoires ruraux de montagne (numérique, ESS, innovation sociale...), l'association se positionne aujourd'hui plus généralement comme centre de ressources et d'appui pour le développement de l'accès des services au public dans les Alpes et dans les territoires ruraux.

Forte de son expérience de travail sur des champs thématiques variés, et d'une méthodologie d'animation et co-construction de dispositifs innovants, l'ADRETS sera tout à fait à même d'assumer le rôle de chef de file dans le cadre de ce projet « Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux ».

CIPRA France

La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui œuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes.

La Délégation française de la CIPRA basée à Grenoble, CIPRA France, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. En tant qu'association faitière, elle est composée d'hommes et d'organisations qui s'investissent en faveur de la vie dans les Alpes.

CIPRA France considère que les questions d'aménagement des Alpes constituent un enjeu national, pour lequel tous les français ont légitimité à participer à la décision : les Alpes sont un « bien commun ». Dans ce cadre, son rôle est aussi d'assurer que les alpins (les habitants de ce territoire) puissent peser prioritairement (ou au moins de manière décisive) sur les décisions qui concernent le Massif Alpin français.

Pour CIPRA France, travailler sur le thème du développement durable c'est réaffirmer d'une part que le développement durable et l'environnement sont deux choses bien différentes, d'autre part que le projet du développement durable prévoit que la coévolution des différentes sphères (piliers) du développement durable ne devrait pas se faire au détriment de l'une d'entre elles, en tout cas pas au-delà d'un certain seuil.

Aujourd'hui la finalité de CIPRA France est de démontrer que l'application du développement durable est pertinente et effectivement opérante dans les Alpes. Des actions ont déjà été entreprises selon une approche thématique. Elles doivent être généralisées et prendre un caractère systématique à l'avenir. Autrement dit, il convient d'insuffler l'esprit du Développement Durable, notamment sur la base du contenu de la [Convention Alpine](#) (traité européen), dans l'ensemble des travaux et réflexions engagés par CIPRA France. Les nouvelles actions se déclineront à deux niveaux : [Penser Glob'Alpes](#) et [Agir Loc'Alpes](#).

Enfin, en tant qu'ONG, CIPRA France doit rendre concrète l'approche Développement Durable dans les Alpes en créant des espaces de dialogue.

Dans sa stratégie 2016-2020, CIPRA France a choisi d'accompagner des porteurs de projets dans le développement d'activité respectueuse de l'environnement, des hommes et des femmes.

Dans un contexte de vieillissement de la population des Alpes, l'enjeu de l'accueil, de l'installation de jeunes est primordial. L'implication de CIPRA France dans le projet « Faciliter l'accueil et l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux » prend tout son sens. Son expertise en matière de développement durable et sa connaissance des réseaux internationaux viendront appuyer le groupement.

Le CREFAD Auvergne

Le CREFAD Auvergne s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire. Les principes qui animent l'ensemble des actions du CREFAD Auvergne s'articulent autour de l'autonomie de toute personne ou structure et le développement de leurs capacités à penser, décider, s'exprimer et agir concrètement.

Le CREFAD Auvergne privilégie les champs d'actions suivants : l'emploi par l'accompagnement de porteurs de projet ; l'action culturelle en milieu rural par le soutien à des animations visant la création de lien social ; les réalités sociales par l'appui et la formation d'acteurs sociaux ; le développement d'outil de production et d'expérimentation sur des évolutions sociétales ; les actions en faveur de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme. L'ensemble de ces activités est menée dans une dynamique de partenariat inter-associatif et non dans une démarche de prestation

Il s'appuie pour ce faire :

- *sur des outils : la formation professionnelle, la pédagogie du voyage, les technologies numériques de l'information et de la communication, les ateliers de la vie quotidienne ;*
- *sur son engagement dans des partenariats multiples et des réseaux associatifs.*

Le Crefad Auvergne est une association d'éducation populaire pratiquant l'animation et qui a une connaissance fine du monde associatif dans son ensemble (membre de la MAIA 63). Cette association conduit en outre régulièrement des missions d'appui méthodologique et de recherche-action avec d'autres associations (par exemple, Terre de Liens sur des questions d'utilité sociale, les Cigales sur des questions de finance participative et d'implication citoyenne) mais aussi des collectivités territoriales (le conseil régional Auvergne sur des questions de création d'activités en milieu rural, la ville de Clermont-Ferrand dans la mise en place des Conseils Citoyens dans ses QPV). Le CREFAD Auvergne œuvre ainsi depuis de nombreuses années à l'accompagnement d'initiatives individuelles et collectives qu'elles soient à visée économiques ou citoyenne.

Le CREFAD Auvergne dispose d'une expérience importante en matière d'accompagnement des jeunes dans des situations et activités chargées d'enjeux ou mettant en perspective l'engagement personnel et citoyen. Cette expérience constituera une importante valeur ajoutée pour le présent projet, notamment dans la mise en place des formations-actions, et dans l'accompagnement des jeunes dans des logiques de parcours.

Le RECCA

Créé en 1998 sous la forme d'un collectif inter-associatif, puis en association en 2002 sous le titre « réseau des café-lecture », la structure est devenue depuis 2009 le Réseau des Cafés Culturels Associatifs (RECCA). Ce réseau rassemble sur le territoire national (sauf Bourgogne et Corse) des associations animant et gérant un café associatif : 72 cafés associatifs adhérents.

Le Réseau assure une coordination, des services (site, document trimestriel INFO, service civique, groupement d'employeurs, revue, édition, fonds solidaire), des formations (en 2017 sur la restauration, la gouvernance, la relation aux artistes ; en 2018 sur le numérique, l'impact social, la dynamique économique), l'accompagnement des cafés existants et l'accompagnement des projets de création de cafés associatifs, l'incitation et le soutien à coordinations régionales.

Les cafés associatifs sont thématiques c'est-à-dire inscrivant leur dynamique par une entrée spécifique : l'écrit (café-lecture, café-librairie), la famille et l'enfance (café des familles ; café parents/enfants), un service (café-épicerie, café-textile, café-jeux) ou généralistes (café citoyen, café rural, café culturel).

Parmi ces associations cafés associatifs, 70% sont en milieu rural, dont :

+ 50% dans de petites villes ;

+ 20% sur des villages et lieux dits, la plupart étant le dernier lieu de vie sociale et de commerce.

Qu'est-ce qu'un café associatif ?

Un café associatif est une association qui mêle le commerce du café (boissons chaudes et froides, petite restauration) et l'activité sociale et culturelle (ateliers d'écriture, café philo, débats, rencontres avec des écrivains, cafés langues, conférences, jeux, concerts, rencontre scientifique, etc.) et parfois en milieu rural spécifiquement point relais poste et colis, épicerie de première nécessité, etc. Par l'activité « café » les associations tendent ainsi à auto-financer l'activité sociale et culturelle (80% d'auto-financement en moyenne).

Un café associatif est d'abord un lieu de vie sociale en tant que café, un lieu inter-générationnel, un lieu citoyen par l'engagement bénévole, un lieu culturel par les activités proposés, celles-ci étant gratuites et libres d'accès.

Les cafés associatifs limitent la vente d'alcool, parfois à certaines heures de la journée mais toujours en refusant sur leur carte les apéritifs, le champagne, les digestifs.

Un café associatif est donc un tiers-lieu, espace de co-working, espace de travail partagé dans lequel la vie sociale et culturelle s'exprime à tous niveaux.

Pour revenir en milieu rural après « l'exode scolaire et universitaire », les jeunes ont besoin qu'existent sur leur territoire rural un ou des lieux de vie sociale et culturelle permettant de retrouver d'autres jeunes, de se lier à l'ensemble de la vie sociale, de bénéficier d'activités culturelles : c'est ce qu'offrent les cafés associatifs.

Cependant, en plus de pouvoir être public d'un café associatif, un jeune peut s'investir dans l'association de multiples manières et en devenir un bénévole, trouvant ainsi un lieu d'engagement éducatif, de service pour tous, de valorisation de ses propres goûts et initiatives, de rencontres démultipliées. Il peut ensuite réaliser un engagement citoyen en devenant l'un des administrateurs bénévoles de l'association ou participant à l'une des commissions organisationnelles. Certains jeunes sont accueillis en service civique permettant sur la durée un engagement au service de tous.

Par ailleurs le RECCA a repéré que des jeunes participent aux cafés associatifs pour découvrir certains métiers et ainsi choisir leur voie et leur orientation ou ré-orientation : serveur, cuisinier, communicant, gestionnaire, responsable associatif, animateur, programmateur culturel, technicien son/lumière. L'implication du RECCA dans ce projet permettra ainsi de s'appuyer sur ces expériences de terrain auprès des jeunes, afin de les valoriser et de les diffuser

dans une logique d'engagement citoyen : accueil des jeunes dans les cafés, appui des jeunes à la création de cafés associatifs.

L'UFISC

L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, est une union professionnelle d'organisations d'employeurs dans le champ artistique et culturel. Plusieurs disciplines sont réunies en son sein : musiques actuelles, théâtre ; art de la rue, danse, musiques du monde, musiques traditionnelles, marionnettes, cirque, arts visuels, médias... Elle représente 15 organisations membres, soit plus de 2 500 structures artistiques et culturels qui développent une diversité d'activités : création, production et diffusion de démarches artistiques (spectacles, expositions...) et d'événements, action culturelle sur le territoire, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission de savoir-faire, soutien au développement de la pratique amateur... Particulièrement attentives aux contextes, aux populations et aux acteurs des territoires sur lesquelles elles agissent, les structures réunies au sein de l'UFISC, développent des missions d'intérêt collectif et se placent dans une dynamique d'utilité sociale. Nées d'initiatives citoyennes, sous formes associatives et coopératives, non lucratives, se reconnaissant de l'économie sociale et solidaire dans le champ artistique, ces structures mènent une pluralité de projets comme des espaces ouverts, lieux de vie et de travail, de passerelles entre les personnes, travaillent dans le sens de l'émergence et au soutien à la liberté d'expression artistique, créant des réseaux coopératifs territoriaux, entre pairs, favorisant la diversité culturelle et les droits culturels des personnes.

L'UFISC travaille à l'observation des pratiques et à l'analyse des modes de faire alternatifs fondé sur une recherche d'utilité sociale, de relation aux territoires, de participation citoyenne et de modèles économiques hybridés. Acteur reconnu au niveau national, elle contribue aux concertations sur les politiques publiques de l'Etat et des collectivités et à la structuration professionnelle des secteurs. Elle accompagne les structures, les équipes et les porteurs de projets à travers différents dispositifs. Elle anime des démarches de coopération et notamment la gestion d'un espace mutualisé. Affirmant une feuille de route, fondée sur le respect des droits humains, de la diversité, de la coopération et de la participation citoyenne à la coconstruction de l'intérêt général, l'UFISC s'efforce de « faire réseau » pour « faire commun » avec d'autres acteurs citoyens, du local à l'échelle européenne afin d'échanger, de s'accompagner, d'inventer et de coopérer et ainsi de contribuer, de manière ascendante, à la construction d'un espace ouvert de cultures et de solidarités.

En pleine mutation, les territoires ruraux doivent répondre à de nouveaux défis culturels et sociaux. Culturellement, il s'agit de dépasser les seules notions de « récréatif » ou de « touristique » pour se réinventer en termes de pratiques sociales et d'évolution des usages. Dans ce cadre, une meilleure prise en compte de la participation des jeunes adultes dans ces territoires est un défi essentiel pour permettre la transition des territoires et leur mise en capacité. La dimension culturelle constitue alors un enjeu fondamental car elle porte sur la reconnaissance des identités et de la capacité des personnes à prendre en compte les ressources des territoires dans une logique décloisonnée, dans de nouvelles solidarités et des processus de démocratie plurielle.

Dans le contexte du projet, l'UFISC entend apporter au groupement son expérience et sa méthodologie en termes de lecture et de valorisation des initiatives et des systèmes d'acteurs, qui réinventent les pratiques culturelles, en s'appuyant en particulier sur les attentes et les capacités des jeunes adultes.

Annexe 3 : Tableau financier global

Un tableau financier global présente les dépenses prévisionnelles et les ressources sollicitées par période de 12 mois en les détaillant par partenaires.